

3.1 COURS THEMATIQUES

De la formation portant sur des thématiques spécifiques de sécurité routière vous est proposée.

Cette formation se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, un samedi par mois, et entre 2 selon les demandes des élèves et disponibilités des enseignants.

Le jour, l'heure et le thème sont affichés dans le bureau.

Les thèmes suivants (liste non exhaustive) peuvent être abordés lors des séances thématiques, selon la demande et les besoins :

- les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression des pairs.
- alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de la ceinture de sécurité.